Les 10 budgets des zones d'activités

Rapport de Présentation des budgets 2024

Par délibération n°2 du 18/05/17, Mayenne Communauté a défini une zone d'activités économiques comme suit :

Une zone d'activités est obligatoirement créée pour accueillir une activité à vocation économique, elle est d'initiative communautaire et conforme aux SCOT et PLUI dans un périmètre bien défini. Elle regroupe habituellement plusieurs établissements/entreprises et permet au moins l'implantation d'une entreprise. Elle traduit une volonté politique actuelle et future d'un développement économique coordonné, et sa voirie notamment fait l'objet d'un règlement communautaire.

Au 01/01/2024, Mayenne Communauté gère 10 budgets annexes pour ses opérations ayant lieu sur ses zones d'activités.

Sont présentées et expliquées ci-après les inscriptions budgétaires 2024 des sections de fonctionnement propres à chacun des 10 budgets de zones selon leurs déficits/excédents prévisionnels tels qu'ils ressortent pour l'équilibre budgétaire de la section.

Budgets ZA 2024	Déficits	Excédents
Coulonges	30 505 €	
Berry	1 639 100 €	
Poirsac III	302 005 €	
Montrieux	250 €	
Haras		36 900 €
La Lande	450 010 €	
Orgerie	35 230 €	
Chevreuils		1 159 120 €
Lassay	16 640 €	
La Chapelle au Riboul	200€	
	2 473 940 €	1 196 020 €

Il est précisé:

- ✓ les budgets de zones n'ont qu'une comptabilité de fonctionnement car hors des missions d'intérêt général. Les sections d'investissement existent uniquement pour la comptabilité des stocks,
- ✓ l'équilibre des sections s'obtient par des écritures de transfert avec le budget principal. Au au titre des budgets 2024, les 10 budgets sont présentés sans la comptabilisation du stock au 31/12 n-1 et pour leur section de fonctionnement uniquement.

Les budgets de zones 2024 sont marqués par des **fins de commercialisation** pour les zones de la Lande, Poirsac III et du Berry (sur la première partie avant l'extension de la zone), et par l'**accélération de la commercialisation de la ZA des Chevreuils** (recette prévisionnelle de 500 000 €). Autre élément marquant **l'extension de la ZA du Berry** avec une acquisition de terrain d'environ 5 hectares pour 224 000 € et des travaux budgétés à 1 415 000 €.

Budget annexe du parc d'activités de Coulonges

Envoyé en préfecture le 13/02/2024

Reçu en préfecture le 13/02/2024

Publié le **11 Fraimbauk**ID : 053-200055887-20240208-CC08022024_08PO-DE

Section de fonctionnement

DÉPENSES		RECETTES	
* Travaux	30 000,00 €	* Prise en charge du déficit 2024 par le budget général	30 505,00 €
* Taxes foncières	500,00€	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
* Régularisation de TVA	5,00€		
TOTAL	30 505,00 €	TOTAL	30 505,00 €

Ce budget prévisionnel 2024 ne prévoit pas de vente de parcelle. La surface restant à vendre est de 26 500 m².

Une dépense de 30 000 € est prévue pour l'entretien du lagunage (5 000 €), et des travaux (25 000 €) dont l'installation d'une clôture.

Budget annexe du parc d'activités du BERRY II à Martigné :

Section de fonctionnement

DÉPENSES		RECETTES	
* Travaux voirie seconde phase, réserve incendie,	1 415 000.00 €	* Prise en charge du déficit 2024 par le budget général	1 639 100,00 €
signalétique, aménagement paysager	1 415 000,00 €		
* Acquisition terrain	224 000,00 €		
* Taxes foncières	100,00€		
TOTAL	1 639 100,00 €	TOTAL	1 639 100,00 €

Il s'agit ici des lignes de crédits relatives aux nouvelles surfaces de la zone à acquérir pour un total d'environ 5 ha. Sont inscrits également les travaux de voirie de la RD 508 (y compris la redevance archéologie) et les travaux d'aménagement d'une voie verte.

Budget annexe du parc d'activités de POIRSAC III à Mayenne :

Section de fonctionnement

DÉPENSES		RECETTES		
* Travaux de voirie seconde phase	302 000,00 €	* Prise en charge du déficit 2024 par le budget général	302 005,00 €	
* Régularisation de TVA	5,00 €			
TOTAL	302 005,00 €	TOTAL	302 005,00 €	

Les dépenses de fonctionnement 2024 comprennent des travaux de voirie à hauteur de 300 000 € et de la signalétique (2 000 €).

Surface restant à vendre : 0 m²

Budget annexe du parc d'activités de MONTRIEUX à Parigné :

Section de fonctionnement

DÉPENSES		RECETTES	
* Taxes foncières	250,00 €	* Régularisation de TVA	5,00€
* Régularisation de TVA	5,00 €	* Prise en charge du déficit 2024 par le budget général	250,00 €
TOTAL	255.00 €	TOTAL	255.00 €

La surface restant à vendre sur cette zone de Montrieux au 01/01/2024 est de 16 000 m².

Budget annexe du parc d'activités des HARA D: 053-200055887-20240208-CC08022024_08PO-DE

Section de fonctionnement

DÉPENSES		RECETTES	
* Travaux de branchements	17 000,00 €	* Vente parcelle <u>BW</u> 92	54 000,00 €
* Taxes foncières * Régularisation de TVA	100,00 € 5.00 €	* Régularisation de TVA	5,00 €
* Reversement de l'excédent 2024 au budget principal	36 900,00 €		
TOTAL	54 005,00 €	TOTAL	54 005,00 €

Une vente est budgétée pour une recette de 54 000 €.

Les dépenses de fonctionnement 2023 comprennent des travaux de branchement et divers à hauteur de $17\,000\,$ €.

La surface restant à vendre est de 4 354m² avant cession de la BW 192.

Budget annexe du parc d'activités de LA LANDE à Parigné :

Section de fonctionnement

DÉPENSES		RECETTES		
* Travaux de voirie de seconde et troisième phases	450 000,00 €	* Prise en charge du déficit 2024 par le budget général	450 010,00 €	
* Taxes foncières	10,00 €			
TOTAL	450 010,00 €	TOTAL	450 010,00 €	

Ce budget 2024 supporte les travaux de troisième phase et sur le bassin de rétention pour un total de 450 000 € HT. Une partie des travaux sera prise en charge par le Département pour un montant de participation non communiqué au stade du ce budget.

Il n'y a plus de surface à vendre sur cette zone.

Budget annexe du parc d'activités de L'ORGERIE à Mayenne :

Section de fonctionnement

DÉPENSES		RECETTES	
* Travaux de branchement en Eaux usées et eau potable	35 000,00 €	* Prise en charge du déficit 2024 par le budget	35 230,00 €
* Taxes foncières	230,00€	général	·
TOTAL	35 230,00 €	TOTAL	35 230,00 €

La surface restant à vendre sur cette zone de l'Orgerie sera de 17 483 m² sans changement par rapport à 2023.

Budget annexe du parc d'activités des CHEV. ID: 053-200055887-20240208-CC08022024_08PO-DE

Section de fonctionnement

DÉPENSES		RECETTES	
* travaux, maîtrise <u>d'oeuvre</u>	105 000,00 €	* CIR	265 347,00 €
* Taxes foncières	10 000,00 €	* Plan relance	143 147,00 €
* Régularisation de TVA	5,00 €	* Département	365 631,00 €
* Reversement de l'excédent 2024 au budget	1 159 120,00 €	* Ventes	500 000,00 €
principal			
TOTAL	1 274 125,00 €	TOTAL	1 274 125,00 €

Nous budgétons en 2024 les soldes des marchés des études, de la maîtrise d'œuvre, de la viabilisation et des terrassements de la zone pour un total de 105 000 €.

En recette, nous budgétons:

- ✓ le solde des subventions :
- le solde de la subvention (265 346 €) notifiée pour 707 505 € du Contrat Territorial Régional 2016-2020 (acomptes déjà perçus de 442 158 €)
- le solde de la subvention du plan de relance de la Région pour 143 147 € (notifiée le 29/09/21 à 430 000 € avec des acomptes perçus pour 286 853 €),
- le solde de subvention du contrat territorial du Département pour 365 631 € (notifiée le 19/11/21 ; acompte de 324 754 € perçu en 2022)
 - ✓ Des ventes pour 500 000 € :

Les permis d'aménager de ces zones portent sur environ 18,5 ha.

Une première surface de 1865 m² a été cédée en 2023 (SCI Les Vulpes). La zone sud va être totalement cédée à l'entreprise Hubert Agri. Sur le nord, est actée une vente au budget annexe déchets ménagers d'une surface de 1ha52a81ca (delib 16 du 30/11/2023) pour 106 967 €.

Budget annexe de la zone d'activités de Lassay

Section de fonctionnement

DÉPENSES		RECETTES	
* Travaux de branchements, signalétique	15 000,00 €	* Location Axone	360,00 €
* Taxes foncières	2 000,00 €	* Prise en charge du déficit 2024 par le budget	16 640,00 €
		général	0,00€
TOTAL	17 000,00 €	TOTAL	17 000,00 €

En dépenses, nous budgétons des travaux de reprise de trottoirs et de branchement à hauteur de 12 000 € et des travaux divers pour 8 000 € dont 3 000 € de signalétique.

La surface restant à vendre sur cette zone de Lassay sera de 10 448 m² pour la zone nord et 8 840 m² pour la zone sud.

Budget annexe de la zone d'activités de La Chapelle au Riboul

Section de fonctionnement

La surface à vendre sur cette zone de La Chapelle est de 14 213 m², sans changement par rapport à 2023.

TOTAL	205,00 €	TOTA	L	205,00 €	
* Régularisation de TVA	5,00 €	* Régularisation de TVA		5,00€	
* Taxes foncières	200,00€	* Prise en charge du déficit 2	01D p053-200055887-2024	40208-CC08022024	_08PO-DE
DÉPENSES			Publié le ES	S'LU	74
			Reçu en préfecture le 13	/02/2024	
			Envoyé en préfecture le '	13/02/2024	

Consolidation des 10 Budgets annexes 2024 de zones d'activités

Section de fonctionnement

DÉPENSES		RECETTES		
* Achat Terrain	224 000,00 €	* Vente de terrains aménagés	554 000,00 €	
* Travaux de branchements	67 000,00 €	* Subventions CTR, Département, Plan de relance Région	774 125,00 €	
* Travaux d'aménagement	2 302 000,00 €	* Régularisation de TVA	15,00 €	
* Taxes foncières	13 390,00 €	* Location Axone	360,00 €	
* Régularisation de TVA	30,00€			
* Reversement des excédents 2024 au budget principal	1 196 020,00 €	* Prise en charge des déficits 2024 par le budget général	2 473 940,00 €	
TOTAL	3 802 440,00 €	TOTAL	3 802 440,00 €	